



PRESSE SUISSE

SCHWEIZER PRESSE | STAMPA SVIZZERA | SWISS PRESS

Office fédéral de la communication OFCOM
Monsieur Matthias Ramsauer
Vice-directeur
Rue de l'Avenir 44
2501 Bienne

Lausanne, le 21 mars 2011

Consultation sur les études consacrées à l'avenir des médias en Suisse

Monsieur le Vice-directeur,
Madame, Monsieur,

PRESSE SUISSE défend les intérêts des principaux éditeurs de journaux et de magazines de Suisse romande. A ce titre, nous aurions apprécié que l'Office fédéral de la communication songe à convier notre association à cette consultation qui la touche très directement. Cela n'a malheureusement pas été le cas et c'est donc sans y avoir été invités que nous vous communiquons aujourd'hui nos réflexions.

1. Remarques formelles

a) Délai de réponse

Le 4 février 2011, l'OFCOM priait certaines organisations actives dans le domaine des médias à prendre position sur six études commandées par ses soins dans le cadre du traitement du postulat du conseiller national Hans-Jürg Fehr intitulé « Garantir la diversité de la presse ». Désireux d'élargir la question de M. Fehr qui ne visait – comme le rappelle le courrier du 4 février – que les médias imprimés, l'OFCOM a demandé que les études intègrent également les médias électroniques. Ce ne sont finalement pas moins de 700 pages que les participants à la procédure de consultation ont dû lire et analyser. Le tout en 5 semaines à peine.

Qu'il nous soit permis ici de nous étonner du délai particulièrement bref imparti aux participants pour rendre leur copie. Constituées sur le mode associatif pour la plupart, les organisations chargées de répondre à la procédure de consultation n'auront pas eu, selon toute évidence, le temps de soumettre leur travail à leurs membres, marque de courtoisie pourtant élémentaire, d'où un déficit démocratique important. Nous regrettons beaucoup que les organisations de branche dont les produits font l'objet d'études aussi volumineuses aient été traitées avec si peu de considération.



b) Diversité

Le postulat de M. Fehr avait pour objet de susciter, de la part du Conseil fédéral, un rapport présentant « *les différences et les spécificités régionales*¹ ». Au vu des travaux présentés, il est permis de se poser la question de savoir comment le Conseil fédéral pourra répondre au légitime souci de diversité et de pluralité animant l'auteur du postulat, dans la mesure où les études sur lesquelles le gouvernement devra se fonder ont soit été confiées à des instituts alémaniques, soit à des personnes qui – et nous le démontrerons plus loin, exemples à l'appui – n'ont visiblement qu'une connaissance très approximative et lacunaire des réalités de la presse suisse romande.

2. Remarques matérielles

Etant donné l'extrême brièveté du délai imparti aux organisations consultées, nous avons concentré nos efforts sur l'examen de l'étude du *Swiss Centre for Studies on the Global Information Society (sic)* de la *University of Zurich (re-sic)* intitulée « *Pluralismus und Vielfalt in Regionalzeitungen* », en particulier la partie concernant la presse régionale romande.

Pour le surplus, nous nous rallions aux observations émises par notre association sœur SCHWEIZER MEDIEN dans le cadre de la présente consultation.

Voici les remarques que nous inspire une lecture attentive du travail précité:

a) L'étude présente des faiblesses méthodologiques

Pour la Suisse romande, l'étude n'a porté que sur 7 publications et les chercheurs n'ont donné la parole qu'à 7 politiciens. En outre, pour chaque publication examinée, seules 4 à 5 éditions ont été passées en revue, toutes parues durant le mois de juin 2010 de surcroît. Des échantillons si ténus peuvent-ils encore être considérés comme représentatifs et permettent-ils aux auteurs de l'étude de tirer des conclusions scientifiques, objectives et pragmatiques ? Qu'il nous soit permis d'en douter fortement.

Le canton du Jura et le Jura bernois font figure de grands absents. Pour quels motifs ces régions ont-elles été ignorées dans le cadre d'une étude dont le but était, précisément, de donner un aperçu aussi fidèle que possible de la presse romande dans son ensemble et sa diversité ?

A la page 166 de l'étude, on apprend que, parmi les 10 interviews de rédacteurs de journaux, 4 ont été conduites en personne, 3 par e-mail et 3 par téléphone. De même, à la page 174, il est mentionné que les 7 politiciens ont été interrogés en personne (pour 3 d'entre eux), par téléphone (1) et par courriel (3).

¹ cf. texte déposé du postulat Fehr précité.



Dans la mesure où les différentes informations récoltées au cours de cette étape étaient destinées à être comparées entre elles et analysées, il y a lieu de se demander :

- s'il est judicieux de mélanger les genres : il est notoire qu'un entretien téléphonique donne l'occasion à l'enquêteur de reformuler des questions et de réagir spontanément aux propos de l'interlocuteur, alors qu'un questionnaire envoyé par e-mail ne le permet pas.
- s'il n'eût pas été préférable que les auteurs de l'étude se donnent la peine de se rendre en personne auprès de l'ensemble de leurs interlocuteurs, une rencontre *de visu* permettant indéniablement une meilleure mise en perspective des informations recueillies.

L'analyse du traitement des activités du Grand Conseil dans les quotidiens romands donne quant à elle lieu à un choix surprenant. S'il paraît logique pour les cantons de Neuchâtel (*L'Express* et *L'impartial*), du Valais (*Le Nouvelliste*) et de Genève (*La Tribune de Genève* et *Le Temps*), il est étrange pour les cantons suivants :

- Fribourg : à côté de *La Liberté*, les chercheurs ont opté pour *La Broye*, un hebdomadaire (et non un quotidien) publié à Payerne, dans le canton de... Vaud.
- Vaud : ici les chercheurs ont choisi d'inclure *Le Journal de Morges* et *La Côte* dans leur échantillon. Pour quelle raison le quotidien *24 Heures* n'a-t-il pas été pris en compte ?

b) *L'étude présente des erreurs factuelles*

A la page 40, s'agissant du canton de Neuchâtel, l'étude assène que « *L'attractivité économique est faible: à Neuchâtel il n'y a pas des grands magazines (sic) comme à Yverdon et Bienne, qui sont trop proches, et par conséquent L'Express ne peut pas compter sur de grands annonceurs* ». C'est totalement faux : dans le canton de Neuchâtel se trouve l'un des plus grands centres commerciaux de Suisse romande, Marin-Centre, où 41 enseignes accueillent chaque semaine 35'000 visiteurs sur une surface totale de vente et d'exposition de 36'000 m². Comment une information aussi essentielle a-t-elle pu échapper à la perspicacité des chercheurs ?

Dans sa partie 5.1 (p. 149), l'étude ambitionne d'analyser « *quels journaux régionaux dominants sont publiés par quels éditeurs* ». Dans un paragraphe consacré à Edipresse, il est précisé que « *dans son Portfolio (sic) se trouvent, généralement avec contrôle complet, les quotidiens suivants : Le Temps, 24 Heures, Le Matin, Le Matin Dimanche, La Tribune de Genève, La Broye, Le Journal de Morges, Genève Home Informations, Lausanne Cités, Terre & Nature, Le Régional* ». Il a visiblement échappé à l'auteur de ces lignes le fait que la plupart de ces titres de presse ne sont pas des quotidiens mais des **périodiques**... De même, la participation qu'Edipresse détient dans le capital du journal *Le Temps* n'est pas majoritaire.

A la page 150, il est spécifié que « *l'information politique étrangère (sic) n'est pas présente dans deux quotidiens, respectivement La Broye et le Journal de Morges* », alors qu'il s'agit non pas de quotidiens mais d'hebdomadaires dont la vocation est justement **régionale**...



A la page 150 toujours, l'étude reproche au quotidien valaisan *Le Nouvelliste* de couvrir insuffisamment l'actualité locale valaisanne. Ce reproche est aussi surprenant qu'infondé dans la mesure où ce journal consacre objectivement une large part de ses colonnes à la vie de ses vallées.

c) L'étude assène des contre-vérités

Selon l'étude, la presse régionale remplirait de moins en moins son rôle de relais des débats politiques. Nous nous élevons contre cette généralisation abusive : si les auteurs de l'étude avaient pris la peine d'étudier le quotidien *24 Heures* notamment, ils auraient pu se rendre compte du travail civique auquel se livre ce quotidien. A titre d'exemple, les élections communales vaudoises du 13 mars 2011 ont donné lieu à une quarantaine d'articles sur l'enjeu des élections, à une dizaine de débats télévisés en direct avec son partenaire *La Télé* qui ont permis aux candidats de s'exprimer ainsi qu'à cinq café-débats dans des localités du canton. Loin de ne constituer qu'un épisode durant les élections, ce souci de proximité anime le journal tout au long de l'année, puisqu'il rend compte en permanence des décisions prises par les exécutifs et les législatifs communaux et cantonaux.

Autre reproche infondé : les sites internet des journaux régionaux ne seraient qu'une copie de leur pendant « papier » dont ils reprendraient les contenus. Les auteurs de l'étude auraient été bien inspirés de se rendre sur l'un des 250 blogs de représentants de la société politique et civile que *La Tribune de Genève* héberge. Ils auraient pu constater à quel point cette démarche – qui connaît d'ailleurs un grand succès auprès d'autres titres de presse romands également – contribue au débat d'idées et à la formation de volonté démocratique des citoyens.

De par ses nombreuses faiblesses, l'étude fait une lecture biaisée de la situation de la presse régionale romande et n'en donne qu'un aperçu subjectif qui se marie mal avec les ambitions scientifiques de leurs auteurs. Au-delà des erreurs factuelles et des approximations méthodologiques, l'étude confond trop souvent hypothèses de travail et postulats. A notre avis, le résultat de ce travail est entaché de défauts majeurs qui le discréditent, raison pour laquelle nous ne pensons pas qu'il puisse, en l'état, servir de base à un rapport du Conseil fédéral.

En vous remerciant de l'attention portée à ces lignes, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Vice-directeur, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Daniel Hammer
Secrétaire général